

**Journée mondiale sur l'hygiène des mains en milieu de soins :
Stopper les « Infections Associées aux Soins » (IAS)**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 06 MAI 2022

1092

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Logements sociaux,
Bâtiments administratifs,
ACI...**

**Les travaux
d'Hercule
du ministre
Kamena**



Côte d'Ivoire : Le commandant Abdoulaye Fofana victime d'un piège ?



Filières porteuses : Élaborer une stratégie commune d'accompagnement des TPE, PME et PMI



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

05 Mai
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

584

Nouveaux cas confirmés

14

Nouveaux guéris

12

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

07 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
85 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 888

Guéris

29 990

Décès

732

dont 77 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

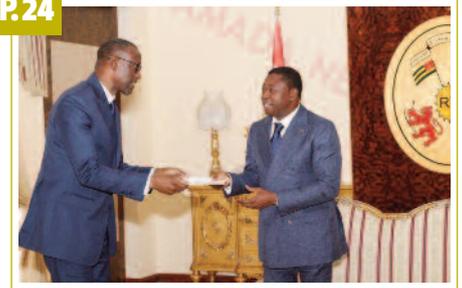
P.13



P.20



P.24



/ Une /



Logements sociaux, Bâtiments administratifs, ACI... : Les travaux d'Hercule du ministre Kamena

P.5

/ Brèves /



HAJJ 2022 : Le quota du Sénégal connu

P.12

« Occupation illégale » des logements sociaux : Une procédure d'expulsion annoncée

P.12

Mali : La mission de l'ONU s'adapterait à une remise en cause de l'appui français

P.12

Dubaï porta potty : Les noms de « mangeuses » de caca humain dévoilés

P.13

Réunion extraordinaire du comité des chefs d'Etat-major des Armées des Etats membres de la CEDEAO à Accra . Du 5 au 6 mai 2022

P.13

/ Actualité /



Journée mondiale sur l'hygiène des mains en milieu de soins : Stopper les « Infections Associées aux Soins » (IAS)

P.17

Filières porteuses : Élaborer une stratégie commune d'accompagnement des TPE, PME et PMI

P.18

Côte d'Ivoire : Le commandant Abdoulaye Fofana victime d'un piège ?

P.19

Journée mondiale de la liberté de la presse : La radio, un outil de paix

P.20

BAMAKO-PARIS : Turbulences sans fin sur la ligne

P.22

/ Politique /



La crise malienne : La facilitation du Togo auprès de la communauté internationale de nouveau sollicitée

P.24

Mise en œuvre de l'APR : La médiation déplore l'absence d'avancées tangibles

P.25

/ Culture & société /



Sauvegarde des manuscrits anciens de Tombouctou : Le MACIHT vient en aide à l'ONG Savama DCI

P.26

/ International /



Le chronogramme, menace de la CEDEAO, rapport des Assises en Guinée : Les petites confidences de Bah Oury

P.27

Côte d'Ivoire : Le Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP) devient l'Agence de Soutien et de Développement des Médias

P.28

/ Sport /



Ligue des champions/ Messi, dépassé par l'exploit du real Madrid, explose : Ce qu'il a déclaré

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Logements sociaux, Bâtiments

administratifs, ACI...

Les travaux

d'Hercule du ministre Kamena



Le professeur Brehima Kamena, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population est un modèle d'humilité mais aussi d'efficacité, ces deux qualités n'étant pas inconciliables. Ainsi peu de gens savent que ce professeur agrégé des Universités, surdoué à l'école, a été boursier d'excellence et en jeune âge, premier agrégé CAMES en droit privé au Mali. Le ministre Kamena, en plus de son parcours académique a aussi été doyen de faculté, Chef de cabinet et Secrétaire Général dans différents cabinets ministériels avant de prendre les rênes de son département actuel.

La question de la terre, de tout temps est de

première importance au Mali. Elle est source d'union mais aussi de fréquents conflits entre communautés, villages, voisins, individus. La question de la propriété foncière, principalement celle de l'habitat est au cœur de la vie dans nos cités. En témoignent le nombre impressionnant de litiges fonciers qui encombrant les tribunaux et les différentes interpellations lors de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID).

Être le premier responsable du département en charge de ces questions ne saurait en aucun cas être une sinécure. Kamena et son équipe ont choisi, sans tambour ni trompette de relever les multiples défis qui se posent aujourd'hui et dont certains ont pour nom l'at-

tribution des logements sociaux et au-delà la problématique de la relance de l'Office Malien de l'Habitat (OMH), la récupération des logements sociaux bradés, la relance de l'Agence des Cessions Immobilières...

Il n'y a pas longtemps, le ministre Brehima Kamena, avec l'approbation des plus hautes autorités de la Transition, à savoir le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga et le Président de la Transition Assimi Goïta, prenant toute ses responsabilités, a annulé l'attribution des logements sociaux et dissous la commission qui y avait procédé. En effet, dès après la publication de la liste des bénéficiaires, beaucoup de voix se sont élevées pour dénoncer diverses irrégularités dont beaucoup relevaient d'une mauvaise connaissance du dossier et d'autres bien fondées. Il faut en effet reconnaître qu'en deux décennies, certaines pratiques avaient jeté le doute sur différents aspects de l'attribution des logements sociaux dont le moindre n'était pas la politique des quotas, le favoritisme etc..

Refusant de rentrer dans la moindre polémique dont certaines l'ont profondément blessé (fausse accusation d'attribution de logements à son fils ou à d'autres proches imaginaires), le professeur a juré de maintenir le drapeau de la Transition en blanc immatriculé pour mériter davantage la confiance placée en lui et pour apporter sa touche au Mali Koura dans un secteur particulièrement sensible. Le défi, dès lors, était le suivant : procéder à une nouvelle attribution des logements sociaux avec zéro réclamation fondée. Bien sûr, des critiques subjectives ou procédant d'une méconnaissance des réalités ou de la simple volonté de nuire sont inévitables. Mais, il ne faut pas, et c'est cela l'essentiel, qu'elles soient fondées.

A ce jour, le ministre Kamena, sur les antennes de l'ORM a donné deux précisions de taille pour rassurer ceux qui ont porté les premières critiques.



La première porte sur le nombre de logements attribués qui serait inférieur d'environ 200 unités aux attributions de l'opération annulée. En effet, a dit le ministre, environ 220 logements ont été frauduleusement attribués à des familles par des agents indécents de l'OMH qui ont été démasqués, arrêtés et mis en prison. Réattribuer immédiatement les mêmes logements à d'autres bénéficiaires aurait pu conduire à des affrontements aux conséquences incalculables entre anciens et nouveaux bénéficiaires. La sagesse a donc consisté à attendre la fin des opérations d'expulsion qui seront immédiatement engagées avant toutes nouvelles attributions qui se feront dès la fin de ces procédures. Il manque aussi 20 autres logements dont 18 ont été attribués, conformément à la loi, à des indigents formellement identifiés et 2 aux parents des nonuplés (les 9 « jumeaux ») dont tout le Mali s'est montré solidaire. Il faut y ajouter quelques logements qui ne sont pas encore achevés.

Le ministre, et son équipe, sur instructions claires du président de la Transition et du Premier ministre, ont relevé le défi de zéro logement réservé à telle ou telle catégorie de maliens en vigueur depuis bien longtemps. Aucune recommandation n'a été faite et à fortiori imposée et toutes les autres pressions sociales ou autres ont été fermement déclinées. Difficile exercice dans un Mali Koura en construction ou certaines habitudes ont la vie dure.

Enfin, en raison de simples erreurs de saisie sur des milliers, trois attributaires ont vu leur âge minoré faisant d'eux des mineurs voire des bébés. Ces erreurs ont été immédiatement

corrigés.

Il sera difficile, après cet exercice réussi, de retomber dans des magouilles dans les attributions de logements sociaux. Un pari gagné pour la Transition au nom de la Transparence Mais au moment où le ministre Kamena et ses collaborateurs menaient la bataille de la transparence de l'attribution des logements sociaux, l'équipe devait veiller sur la pérennité de l'Office Malien de l'Habitat. Avec l'accompagnement de tout le gouvernement et sur les instructions des hautes autorités, un plan de relance a été élaboré, validé et est désormais en phase de mise en application. S'agissant des logements administratifs indûment occupés, une récente mission levée par le ministre Kamena a porté sur 142 logements administratifs, représentant les logements du reliquat et les logements d'astreinte situés en dehors des cours des services. La situation de

cinquante-deux (52) de ces logements est conforme à la réglementation, trente-quatre (36) logements ont des occupants qui ne disposent pas des décisions d'affectation ou dont les décisions sont expirées et cinquante-quatre (54) logements pour lesquels les investigations sont en cours auprès des occupants. Des actions ont été envisagées pour faire notifier, par voie d'huissier, aux occupants irréguliers un délai de six (06) mois pour libérer les logements et passé ce délai, faire déguerpir les contrevenants, par voie d'huissier à travers la procédure d'expulsion.

La réalisation de ces actions va permettre de rationaliser la gestion des logements administratifs.

Le ministre Bréhima Kamena est aussi dans la logique de récupérer les bâtiments admiratifs bradés et de réhabiliter l'Agence des Cessions Immobilières qui était dans un état comateux et qui reprend de plus en plus de force pour faire face à ses missions.

Le ministre Kamena rappelle constamment qu'il est aussi en charge de l'Aménagement du Territoire et de la Population qui restent pour lui des sujets tout aussi importants dont il s'occupe au quotidien de façon sans doute moins « accrochant » pour les médias mais tout aussi en profondeur. Car pour lui, ces sujets sont aussi de première importance.

Malikilé reviendra sur ces autres volets de la mission du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population.

■ Moctar Sow



■ Jeune Afrique



Vu de la présidence, à #Bangui, la « décision historique » d'adopter le #Bitcoin comme « monnaie officielle » représente sans le moindre doute « un pas décisif vers l'ouverture de nouvelles opportunités » pour la République centrafricaine (RCA). À l'extérieur des frontières de cet État, la réaction est incandescente.



#BCEAO C'est le Nigérien Mamadou Diop qui assure aujourd'hui l'intérim de Tiémoko Meyliet Koné à la tête de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Mais la nomination du nouveau gouverneur s'organise... <http://ow.ly/MK0550J0kzV>



■ Casimir Sangala



Sénégal: Macky va prendre des mesures pour encadrer les réseaux sociaux, "un cancer des sociétés modernes, une peste mondiale".

Classement mondial de la liberté de la presse de RSF 2022 : le Mali 111^e sur 180.

■ Financial Afrik



Le 20 avril 2022, Congo Terminal, filiale de Bol-loré Ports, a mis en service deux nouveaux portiques de parc d'une valeur de 3,8 millions d'euros (2.5 milliards de francs CFA). Ces équipements ont été réceptionnés

courant mars 2022 et permettront à l'entreprise d'élargir sa flotte et de disposer désormais de 20 portiques de parc. #CongoTerminal



■ L'Obs



Mais qu'y a-t-il exactement dans les fameux textes de Louis-Ferdinand Céline qui avaient disparu depuis 1944 ? Alban Cerisier, chargé de la conservation et de la mise en valeur des fonds patrimoniaux du groupe Gallimard, leur consacre une exposition et pilote le chantier de leur édition. Pour L'Obs, il détaille le contenu de ce trésor littéraire.



■ Ammy Baba Cisse



« Quand Choguel parle, ça fait mal à beaucoup de maliens. Il a dit que toute la vérité n'a pas été dite sous Modibo Keita » Amara Bathily



■ Bakary Traoré



RENCONTRE #ODYSSEE – #MARE, AUJOURD'HUI, le 05 mai 2022.

Visite du Groupe Observation des Dynamiques Sociales, Spatiales & Expertise Endogène, (Odyssee), à la Mission d'appui à la refondation de l'Etat (MARE).

Le Chef de la Mission d'appui à la refondation de l'Etat, le Pr Oumar MC KONÉ a reçu dans les locaux de la MARE le jeudi 05 mai 2022, M. Amagoïn KEITA, Directeur Exécutif, Doc Brehima FOMBA, Coordinateur scientifique et M. Dioumé SYLLA Conseiller scientifique du Groupe Odyssee.

Dans un premier temps, le Chef de mission de la MARE a informé les visiteurs sur la mise en œuvre prochaine des 517 recommandations issues des ANR à travers le Cadre stratégique de la refondation de l'état. Il a brossé les grandes réformes dont les textes de certaines d'entre elles sont déjà élaborés ou en cours d'élaboration.

Ensuite, les échanges ont porté sur les expériences de recherches et de consulting du groupe Odyssee sur les textes institutionnels, la décentralisation, la réorganisation territoriale, les politiques sectorielles et la sécurité alimentaire.

Le Groupe Odyssee a exprimé sa disponibilité pour apporter sa contribution à la mise en œuvre du plan d'actions de la refondation de l'Etat.

A la fin de l'entretien, le Chef de mission de la MARE a remercié les éminents visiteurs de leur considération pour la refondation de l'Etat et a promis de faire remonter les points discutés auprès du Pr Ibrahim Ikassa Maïga, ministre de la refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions.

Cellule com MARE



■ Ayouba Baber Tray



L'histoire retiendra que le Docteur choguel Maïga a été une lumière éclairant le Mali. Longue vie et beaucoup de chance à lui. Amine



■ Université De Bamako Usjpb



Atelier de restitution des résultats de l'enquête exploratoire et de préparation de la caravane juridique dans les régions de Ségou et San

Dans le cadre de la préparation de la caravane, une équipe d'enseignants-chercheurs de l'USJPB a mené une mission exploratoire dans les régions de Ségou et San, du lundi 18 au dimanche 24 avril 2022. Elle visait à recenser les besoins des communautés en matière d'assistance juridique et de mieux préparer la caravane juridique dans les régions indiquées. Les résultats de la mission exploratoire ont été restitués ce jeudi 5 mai 2022 dans la salle de réunion du Rectorat de l'USJPB, au cours d'un atelier qui a réuni les enseignants-chercheurs, les étudiants et les partenaires de l'USJPB.

L'atelier, placé sous la présidence de Madame DIARRA Fatoumata DEMBELE, Présidente du Conseil de l'USJPB, avait pour objectif d'assurer une bonne préparation de la caravane juridique en vue d'en garantir la réussite. En particulier, il visait à :

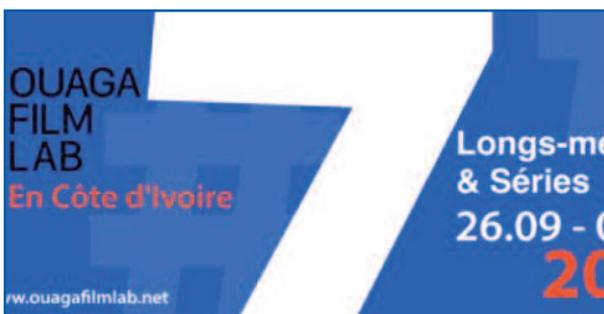
- restituer les résultats de l'enquête préparatoire;
- valider les thèmes développés lors de la caravane;
- adopter le parcours et un chronogramme de la caravane.



Wakat Séra



OUAGA FILM LAB, premier laboratoire de développement et de coproduction de projets cinématographiques en Afrique subsaharienne annonce sa 7e édition. Après 6 éditions à Ouagadougou, OUAGA FILM LAB entame, à partir de 2022, son édition panafricaine qui se déroulera du 26 septembre au 1er octobre à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire.



Le Supporteur



DÉCLARATION | Clarence Seedorf après la victoire du Real Madrid :

« Il manque à City, comme au PSG, une mentalité. Cette mentalité ne peut pas se créer en un an, deux ans, ou même dix. C'est quelque chose qui est plus grand que tout. Quand tu arrives au Real, un club qui a gagné 13 LDC, tu sais que tout est plus grand que toi. »



Radio Guintan



Tombouctou, Tonka: un car de transport prend feu.

Un car de la compagnie Asko transport à pri feu hier soir à la gare de Tonka dans la environ de 00h 15 pour l'instant on ignore la cause de l'incident.



Serge Daniel



Bamako demande au Président du Togo de jouer au "Médiateur" avec la CÉDEAO pour sortir de la crise. F. Eyadéma a des atouts. 1/Il a un poids au sein de la CÉDEAO et s'entend avec des Chefs d'état comme ADO. 2/Il a la confiance du Colonel A. Goita à qui il a rendu une visite "discrète"

Macky Sall



Je remercie le Président Macron pour son appel de ce jour. Nous avons évoqué des sujets d'intérêt commun touchant à la coopération franco sénégalaise, aux relations UE-UA et à l'actualité internationale.

Housseine Ag Issa



#Sahel #Mali Le contenu de l'accord initial, dont certains parlent depuis le matin, entre le #JNIM et #Daech Est: Que JNIM arrête ses attaques contre l'EI, en échange de l'arrêt de l'EI contre les populations. Il s'agit aussi de traités temporaires et dans certaines zones à #Mekka

Hussein KOARA



Le visage du roi Seti I est l'un des visages les mieux conservés de l'histoire égyptienne. Le roi Seti Ier, dont le nom signifie : Appartenant

au dieu Seth.

Il est mort il y a 3 298 ans et a régné lorsque l'Égypte était à son apogée. Il était le père de l'un des rois les plus célèbres de l'histoire, Ramsès II.

.La momification de son époque était au comble de la perfection. Et certains se demandent pourquoi la momie est noire et pensent qu'elle a été brûlée.

.Mais cette noirceur résulte de l'interaction de certains matériaux d'embaumement avec le corps, y compris (sel de natron), qui contient quatre substances, deux substances qui agissent pour absorber les fluides dans le corps, et deux substances qui forment des cellules qui avalent des bactéries, provoquant cette noirceur .

.La momification s'est développée au cours de la 21e dynastie et ils ont peint la momie avec des couleurs qui ressemblaient à la couleur de la peau.

Cette momie est la mieux conservée au monde...

#KAMA - #AFRIQUE

#Hotep



■ Colonel Assimi GOITA



J'ai reçu ce jour, une délégation de la fondation Carter conduite par son président @SenatorCarter désireuse d'apporter son soutien à la transition.

J'ai réaffirmé notre détermination à une mise en œuvre intelligente de l'accord et encouragé le soutien au processus de DDR.

J'ai reçu, ce jeudi, les lettres de créances de trois nouveaux Ambassadeurs accrédités au Mali: S.EM Driss ISBAYENE, Amb. de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, S.E.M Tarek Abdel hamid NOUR EL DIN, Amb. de la République Arabe d'Égypte et S.E.M Hideki UEZONO, Amb. du Japon.

■ SY Ousmane



Pour les populations qui attendent le changement, depuis si longtemps, l'Etat et ses partenaires internationaux sont à l'origine de leur misère.

Les internationaux ne sont que la 1ère cible, avant l'Etat et toute sa bureaucratie qui ont intérêt à se préparer au vrai changement.

■ ارقفل عومد



#Mali -- Mopti le mercredi 4/05, les combattants de KM ont lancé une chasse aux présumés informateurs des #FaMa, deux (2) résidents de la commune Sossobé-Salaobé et un (1) villageois de #Diondiori ont été enlevés par les djihadistes.

■ Gouvernement du Mali



MDAC : le Ministre Sadio Camara reçoit la CNDH

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara a reçu en audience une délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) conduite par son président Monsieur Aguibou Bouaré. C'était le jeudi 5 mai 2022 dans la salle de conférence dudit département.

La délégation était venue présenter officiellement la lettre d'accréditation de la CNDH, au sein du système régional et international de protection des Droits de l'Homme, au ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Pour plus d'infos en Français ou en Anglais, veuillez consulter le site FAMa : www.fama.ml



CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



HAJJ 2022 : Le quota du Sénégal connu

Cette année, l'Arabie Saoudite a décidé d'accueillir un million de pèlerins à cause de la Covid-19. Le quota du Sénégal pour le pèlerinage à la Mecque est fixé à 5822 pèlerins. Parmi eux, 2000 feront partie de la mission officielle et 3822 seront convoyés par les voyagistes privés. La révélation a été faite, mercredi soir, par Me Aïssata Tall Sall, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger.

S'exprimant au cours d'un point de presse, elle a informé que pour le Hajj 2022, le royaume d'Arabie Saoudite a décidé d'accueillir un million de pèlerins pour des raisons liées à la Covid-19 et que ces derniers doivent être âgés de 65 ans au plus. Le package pour les frais de voyage et de séjour pour les fidèles musulmans sénégalais autorisés à accomplir le 5e pilier de l'islam est fixé à 4.200.000 FCFA. Ils seront transportés par la compagnie aérienne nationale Air Sénégal conformément à la décision de l'Arabie Saoudite qui demande que chaque pays convoie ses pèlerins par sa compagnie aérienne.

Source : APA

Mali : La mission de l'ONU s'adapterait à une remise en cause de l'appui français



Une éventuelle remise en cause de l'appui des forces françaises à la mission de l'ONU au Mali aurait pour cette dernière des "conséquences" auxquelles elle s'adapterait, a déclaré mercredi son porte-parole Olivier Salgado.

M. Salgado répondait à l'AFP qui lui demandait si la MINUSMA s'inquiétait des répercussions de la récente dénonciation, par la junte malienne, des accords de coopération militaire avec la France. Le mandat du Conseil de Sécurité de l'ONU à la MINUSMA permet à la force antijihadiste française Barkhane d'apporter son soutien à la MINUSMA, si celle-ci le demande, "en cas de menace grave et imminente". "Nous apprécions hautement cet appui, qui est un aspect important du dispositif visant à renforcer la sécurité de nos Casques bleus, et à faciliter la conduite de nos opérations en soutien aux populations et aux institutions maliennes", a dit Olivier Salgado. "Si la situation évolue sur ce point, cela induira évidemment des conséquences que notre siège et nous-mêmes, au niveau de la mission, devons prendre en compte dans les plans d'adaptation", a-t-il dit. En l'état actuel, la MINUSMA "poursuit ses activités et la mise en œuvre de son mandat en soutien aux Maliens, tout en s'adaptant, si nécessaire et dans le

« Occupation illégale » des logements sociaux : Une procédure d'expulsion annoncée



La deuxième tranche des logements sociaux est composée de 1993 maisons au lieu de 2218. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat explique que la première liste comportait 225 bénéficiaires de plus avec de fausses notifications. Celle-ci a été annulée il y a plus de deux mois.

Selon le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, des enquêtes menées par la Commission d'attribution des logements sociaux révèlent que la plupart des fausses notifications sont signées par des agents de l'Office Malien de l'Habitat (OMH). Deux agents de l'Office sont ainsi placés sous mandat de dépôt et un autre reste introuvable. Ces notifications indiquaient que les logements sont attribués au titre de la première tranche des logements sociaux dont la liste a été publiée en 2019. Mais sur cette liste, les noms de ces personnes n'apparaissent pas. 187 personnes environ se trouvant dans cette situation ont été identifiées, annonce le ministre. Il précise aussi qu'une procédure pour expulser les personnes qui occupent illégalement ces logements est en cours. C'est donc ce qui expliquerait la non-attribution de ces logements lors de la deuxième tranche. De 2218, le nombre de maisons qui devaient être attribué au titre de la deuxième tranche est ainsi passé à 1993. Le ministre souligne aussi qu'il y a des maisons inachevées.

Des demandeurs ne voient « rien d'anormal »

La Fédération des associations des bénéficiaires et demandeurs des logements du Mali dit, toutefois, n'avoir rien trouvé d'anormal sur les dossiers des bénéficiaires.

Source : Studio Tamani

cadre défini par le Conseil de Sécurité, à l'évolution de la situation sur le terrain", a-t-il dit. Après des mois d'animosité, les autorités maliennes dominées par les militaires arrivés au pouvoir par la force en août 2020 ont annoncé lundi mettre fin au traité de coopération de 2014 avec la France, ainsi qu'aux accords de 2013 et 2020 fixant le cadre juridique de la présence de Barkhane et du regroupement de forces spéciales européennes Takuba, initié par la France. Cette dénonciation soulève des interrogations quant à son impact éventuel sur les conditions du retrait en cours de Barkhane, mais aussi sur la poursuite de ses opérations jusqu'à l'achèvement de ce désengagement d'ici quelques mois

Source AFP

Dubaï porta potty : Les noms de « mangeuses » de caca humain dévoilés



La nouvelle tendance, du côté du golfe persique, depuis quelques temps, c'est le Dubaï porta potty, entendez toilettes portables de Dubaï. Ce phénomène, qui transforme des êtres humains en de véritables toilettes humaines, livre, déjà, les noms de certaines « mangeuses » de caca humain. Dubaï Porta Potty, c'est le phénomène, qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, dans le monde entier, depuis quelques jours. Alors que l'affaire continue son petit bonhomme de chemin et que d'aucuns se posent la question de savoir ce qui a pu pousser ces candidates à s'aventurer sur ce terrain, plusieurs sources d'information commencent par livrer des noms.

DES TÊTES COMMENCENT PAR TOMBER

Etant entendu que tout secret finit, un jour, sur la place publique, des médias internationaux se sont mêlés de cette choquante histoire. La suite, des visages commencent par apparaître au grand jour.

En effet, comme le rapportent plusieurs médias, ces jeunes femmes, qui se livrent à ces actes contre-nature, sont, pour la plupart, des influenceuses, aux apparences, peu suspicieuses, se pavanant dans des suites de luxe ou à bord de jets privés, entre autres. En réalité, expliquent les sources, elles tirent la majeure partie de leurs revenus, dans des activités indécentes, comme le Dubaï Porta Potty.

Selon la chaîne YouTube, Wassim Tv, les célébrités des réseaux sociaux, Milla Jasmine, Marine et Océane, seraient concernées par ce sordide phénomène. Le détenteur de la chaîne en veut, pour preuve, que, « d'ailleurs, quelques youtubeurs américains en parlent. » « Et on voit Marine et Océane en couverture de vidéos. Milla Jasmine faisait ça, aussi, dans le passé, quand elle était escortée. », a-t-il ajouté, appelant ses abonnés à lui fournir d'autres informations, probablement, pour enrichir ses recherches. Faut-il le rappeler, selon les informations de dubaiportapotty.top, les fameuses Dubaï Porta Potty sont des femmes, qui sont réduites à ce qui peut être qualifié de « toilettes humaines », sous les ordres de riches hommes d'affaires du Golfe. En d'autres termes, ces jeunes femmes, pour se faire quelques billets de banque, sont soumises à des actes défiant toute logique : « manger » des excréments humains, contre paiement de 15 000 à 20 000 dollars.

Source : beninwebtv

Réunion extraordinaire du comité des chefs d'Etat-major des Armées des Etats membres de la CEDEAO à Accra . Du 5 au 6 mai 2022



Accra, capitale du Ghana, accueillera, du 5 au 6 mai 2022, une réunion extraordinaire du Comité des chefs d'Etat-major de la CEDEAO. A cette occasion, les haut-gradés évoqueront ensemble la mise en œuvre des recommandations issues de leur 41ème session tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 17 au 19 novembre 2021, consacrée à l'analyse de la situation sécuritaire régionale du fait des attaques terroristes et de la multiplication des actes illicites en mer.

Archives-Photo de groupe des participants à la 41ème session du Comité des Chefs d'Etat-major des Armées de la CEDEAO – Abidjan 19 nov. 2021

En effet, c'est à l'issue de leur dernière rencontre d'Abidjan, qu'un certain nombre de recommandations avaient été formulées dont (a) le renforcement opérationnel des forces des pays de la ligne de front contre le terrorisme à travers la formation et l'acquisition de matériels spécifiques, (b) le renforcement des capacités logistiques des forces des pays de la ligne de front et (c) le soutien financier de la planification et de la conduite des opérations conjointes le long des frontières des pays de la ligne de front. Il s'agira pour cette dernière action d'un appui financier de la Commission de la CEDEAO dans l'organisation de l'opération conjointe entre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo.

Durant leurs travaux, les membres du Comité des Chefs d'Etat-major des Armées de la CEDEAO discuteront des priorités d'appui opérationnel et logistique, et des modalités d'allocation de ces capacités aux Etats concernés.

En rappel, le Comité des chefs d'Etat-major est un organe institutionnel de la CEDEAO chargé de la prévention et la gestion des conflits dans la région et regroupant l'ensemble des chefs des Armées des quinze (15) Etats membres de l'Organisation Ouest-africaine.

Source : ecowas.int

www.malikile.com



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

APPEL A CANDIDATURE

Pour le recrutement d'un bureau de placement chargé du recrutement de personnel pour le compte de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Postes : d'un (01) Agent d'accueil et Orientation e/ quatre (04) Chauffeurs manutentionniste

I. CONTEXTE ET JUTIFICATION

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) a été créé par l'Ordonnance n° 2015-032/P-RM du 23 septembre 2015. C'est un outil d'amélioration de la gouvernance publique mis en place par l'Etat du Mali, d'une part, pour accélérer l'atteinte de ses objectifs de transparence et de bonne gestion des ressources publiques et, d'autre part, pour mettre en œuvre les obligations qui lui incombent en vertu des instruments communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Aux termes de l'article 4 de l'ordonnance sus-indiquée, « l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagés au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

L'article 12 du Décret n°2015-0719/P-RM du 09 novembre 2015 portant organisation et modalité de fonctionnement de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite dispose en effet que « *Les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du secrétariat général sont mises à la disposition de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite par décision du ministre en charge de la fonction publique.*

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut, en outre, recourir aux services d'agents contractuels recrutés ou nommés par le président. »

L'OCLEI, en application du principe d'égal accès aux emplois publics, procède généralement par appel à candidature pour les postes à pourvoir. Toute personne qui désire être recrutée peut donc faire acte de candidature selon son profil et ses compétences.

L'OCLEI dans son rapport d'activité 2022 a mis en perspective la politique de renforcement de capacités de son personnel (membres et personnel d'appui) et envisage d'optimiser ses effectifs qui consiste à avoir le nombre de collaborateurs compétents nécessaires pour atteindre les objectifs de performance de PFOCLEL

À ce titre, les présents termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un bureau de placement chargé d'assister le secrétariat de l'OCLEI dans le recrutement du personnel **d'un (01) Agent d'Accueil et d'Orientation et de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes** dont la date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juin 2022.

Le chauffeur manutentionniste est chargé des tâches suivantes :

- conduire les véhicules de l'OCLEI pour le transport du personnel autorisé ;
- faire le dispatching et la collecte du courrier officiel à l'intérieur et à l'extérieur de l'OCLEI ;
- effectuer la manutention manuelle d'objets ou de toutes autres charges destinés aux Magasins ;
- effectuer les travaux de reprographie ;
- entretenir journalièrement les véhicules ;
- s'acquitter de toutes autres tâches de l'OCLEI qui lui seront assignées par la hiérarchie.

II. OBJECTIF

Recruter des candidats qualifiés répondant aux critères exigés par les TDR tout en respectant les principes d'indépendance, d'intégrité et de confidentialité du processus de recrutement/évaluation.

De manière spécifique, il s'agit d'assister l'OCLEI pour le recrutement :

- d'un (1) Agent d'Accueil et d'Orientation ;
- de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes.

III. TACHES DU BUREAU DE PLACEMENT

Les taches du bureau de placement sont :

- préparer et publier par voie de presse l'avis d'appel à candidature ;
- réceptionner les dossiers des candidatures obtenus ;
- constituer la liste (liste initiale) par poste à partir des réponses reçues, après élimination de toutes candidatures non éligibles ou sans intérêt pour les différents postes ;
- constituer une liste restreinte de candidats à partir d'une évaluation des CV des candidats de la liste initiale pour le poste des Chauffeurs manutentionnistes et pour le poste d'Agent d'accueil et orientation, sur la base de critères préétablis spécifiquement pour chacun des postes, d'une pondération préétablie des critères, et d'un score minimum à atteindre ;
- faire un test de sélection (écrit et/ou oral) des candidats sur la base de la liste restreinte ;
- proposer une liste de trois (03) pour le poste d'Agent d'accueil et d'orientation, de sept (07) candidats pour le poste des Chauffeurs manutentionniste classés par ordre de mérite à soumettre à l'OCLEI qui devra faire le dernier choix.

IV. METHODOLOGIE

Le Bureau de placement proposera sa propre méthodologie en s'appuyant sur les présents termes de référence. Toutefois, le bureau de placement tiendra compte des grandes lignes suivantes dans sa méthodologie :

- présélection des candidats conformément aux critères de base ;
- évaluation détaillée des CV des candidats présélectionnés et classement par ordre de mérite des
- trois (03) meilleurs candidats pour le poste d'Agent d'Accueil et d'Orientation et de sept (07) pour les Chauffeurs-manutentionnistes;
- test de personnalité en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI ;
- entretien individuel des candidats en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI.

La méthodologie proposée sera validée par l'OCLEI.

V. PRODUITS LIVRABLES

Le bureau de placement doit soumettre à chaque étape un rapport d'évaluation des candidats :

- rapport de présélection, incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivations ;
- rapport d'évaluation détaillée sur chaque candidat présélectionné (résultats des évaluations des qualifications,

des tests de personnalité, des entretiens) incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivation, les vérifications des références des candidats présélectionnés ;

- rapport final incluant les recommandations concernant les trois (3) et sept (7) meilleurs candidats par poste.

VI. MODALITES D'EXECUTION ET DUREE DE LA MISSION

Tous les membres de l'équipe du bureau de placement sont astreints aux obligations d'information de tout conflit d'intérêt dans le cadre du recrutement. Un avis de recrutement sera lancé par le bureau de placement dans les journaux d'annonces légales. Une copie de l'avis sera publiée sur le site web de l'OCLEI. Le bureau de placement procédera à l'évaluation tel que défini dans la description des tâches ci-dessus au point III. Tâches du bureau de placement et soumettra les résultats à l'OCLEI à chaque étape. Le rapport final de sélection, avec un classement par ordre de mérite (croissant), sera soumis aux fins de sélection finale à l'OCLEI.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le bureau de placement doit répondre aux critères ci-après :

- disposer d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en matière de recrutement de personnel ;
- justifier au moins quatre (4) missions similaires avec les preuves de copies des contrats (pages de garde et de signature et cachet) ;
- être un bureau de placement régulièrement inscrit au Mali avec la production de pièces administratives requises ;
- disposer d'au moins de deux (2) personnels clés ayant tous un diplôme de bac+4 au moins dans une spécialité de l'enseignement supérieur et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines et trois (3) missions similaires avec les preuves de contrats ou de services faits.

VIII. MODALITE DE SELECTION

Le bureau de placement sera sélectionné conformément aux procédures de sélection d'un bureau de placement avec l'application de l'article 54.4, alinéa 3 du code des marchés publics du Mali.

IX. FINANCEMENT

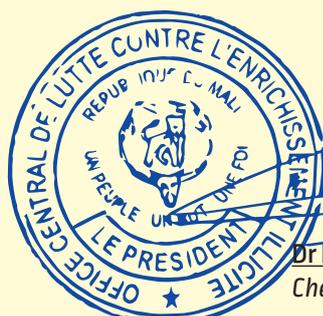
Budget de l'OCLEI

X. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE (bureau de placement)

Les dossiers de candidature pour le bureau de placement peuvent être déposés sous pli fermé auprès de l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI au plus tard le 13 mai 2022 à 16 heures GMT.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI par **email** louologuem@oclei.ml ou par **contact : 76 26 41 38 / 66 02 26 91**.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.



Bamako, le **05 MAI 2022**
Le Président,


Dr Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Journée mondiale sur l'hygiène des mains en milieu de soins : Stopper les « Infections Associées aux Soins » (IAS)

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, commémorée le 5 mai de chaque année à l'initiative de l'OMS, le Centre Hospitalier Mère-Enfant - Le Luxembourg, a abrité la cérémonie de célébration de l'édition de cette année dans notre pays, sous le thème : « Unis pour la sécurité, nettoyez vos mains ». C'était en présence du représentant du Ministère de la Santé et du Développement Social, du président du Comité technique de l'hygiène de l'Hôpital Mère et Enfant - Le Luxembourg, Kalifa Samaké, du Directeur Général du CHU Le Luxembourg, Abdoul Kader Baby, du représentant de l'OMS, Sory Ibrahim Boiré et du représentant de l'USAID.

Pour le représentant de l'OMS, Sory Ibrahim Boiré, cette célébration revêt une importance capitale pour la promotion d'une culture de qualité et de sécurité pour garantir l'hygiène des mains, et cela dans un contexte de lutte contre la pandémie de Covid19, à travers l'application de ce geste simple visant la prévention des infections associées aux soins. Occasion pour lui de rappeler les 5 moments clés pour l'hygiène des mains en milieu de soins : 1. Avant de toucher le malade ; 2. Avant le geste aseptique ; 3. Après le risque d'exposition aux liquides biologiques ; 4. Après le contact patient ; 5. Après le contact avec l'environnement du patient.

Par ailleurs, il soulignera que la non-observation de la pratique de l'hygiène contribue de manière significative à la propagation des infections communément appelées « Infections Associées aux Soins » (IAS) et qui constituent à l'échelle mondiale un problème majeur pour la sécurité des patients. La charge de morbidité et de mortalité liée à ces infections est non-négligeable. Aussi, pour lui, l'observation de la pratique de l'hygiène des mains à l'eau et au savon ou avec la solution hydro-alcoolique permet non seulement la réduction de manière importante de l'incidence des infections associées aux soins, mais contribuant aussi à la sécurité des patients et du person-



nel soignant.

Parlant des objectifs de la journée, il rappellera que cette journée de sensibilisation sur l'hygiène des mains en milieu de soins vise à contribuer de manière spécifique à accroître le niveau de connaissance du personnel de santé sur l'importance de l'hygiène des mains en milieu de soins dans la prévention et le contrôle des infections, à favoriser au sein du personnel de santé la prise de conscience sur l'importance de l'hygiène des mains, à susciter la mobilisation de tout le personnel de santé et tous les autres acteurs concernés, notamment les ASACO, les Comités techniques d'hygiène de sécurité (CTHS), les ordres professionnels... afin qu'ils s'engagent à promouvoir cette pratique au sein de leurs établissements de santé ; mais aussi à susciter chez le personnel soignant la pratique de l'hygiène des mains.

Le Directeur Général du CHU Le Luxembourg, Abdoul Kader Baby, s'est quant à lui réjoui du choix porté sur son établissement pour abriter cette 1ère édition de la journée mondiale de l'hygiène en milieu de soins. Pour lui, plusieurs équipements de l'hygiène des mains en milieu de soins constituent le socle de pratique de base, permettant la prévention des infections associées aux soins et la réduction de la transmission de virus et de bactéries. Et de souligner que les mains des professionnels de santé constituent le principal vecteur de transmission de micro-organisme, que ce soit au niveau des établissements de santé où des structures médicales sociales.

Occasion donc pour lui d'exhorter tout le personnel d'Hôpital Le Luxembourg ainsi que toutes les personnes présentes à la cérémonie de continuer avec les campagnes de sensibilisation afin de susciter un intérêt collectif autour du lavage des mains régulièrement. En effet, selon les experts de la santé, les infections associées aux soins sont fréquentes et constituent un problème majeur de santé publique. Elles sont fréquemment les résultats de soins non-sécurisés et constituent aussi une menace sérieuse dont l'impact économique pour les patients et les systèmes de santé dans le monde entier est très significatif. Le représentant du Ministère de la Santé et du Développement Social dira pour sa part que notre système de santé, il y a une vingtaine d'années, faisait des efforts uniquement par rapport aux nombres d'actes posés, à savoir combien de césariennes, combien de femmes ont accouché, combien d'opérations ont été effectuées ou combien de médecins sont recrutés, entre autres, sans jamais se soucier de savoir dans quelle condition ces actes étaient réalisés. Heureusement, dira-t-il, les choses ont évolué avec l'appui des partenaires qu'il saluera au passage. La cérémonie de célébration a été marquée par la présentation d'un sketch en plein air sur l'importance de l'hygiène des mains en milieu des soins, suivi de la remise de prix aux agents de santé qui se sont distingués par la bonne pratique de l'hygiène des mains en milieu de soins.

■ Yama DIALLO

Filières porteuses : Élaborer une stratégie commune d'accompagnement des TPE, PME et PMI

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed et son collègue en charge de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Bakary Doumbia se concertent sur les voies et moyens de diversification des créneaux visant à renforcer l'Entrepreneuriat des Jeunes, à travers l'élaboration d'une stratégie commune d'accompagnement de nouveaux projets d'investissement dans les TPE, PME et PMI dans les filières porteuses. Cette initiative du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, portée par les deux départements, élargie à leurs structures techniques, vise à promouvoir, soutenir et renforcer l'employabilité des jeunes dans différents secteurs pourvoyeurs d'emplois. Ils concernent notamment l'oléagineux et les produits de cueillette comme le Karité, la

gomme arabique, les fruits et légumes (mangues, pomme de terre, tomate, échalote, haricot vert, pois sucré, hibiscus), les produits animaux (bétail, viande, lait, poisson, cuirs et peaux), les céréales sèches (riz, maïs), les matériaux de construction (ciment, chaux et plâtres).

La promotion de ces chaînes de valeurs sera ainsi accompagnée de mesures discriminatoires visant à encourager les investissements dans les secteurs à fort potentiel économique, et créateurs d'emplois, où l'utilisation de modes de production favorables à la création d'emplois, à travers la promotion de programmes de compétitivité des filières d'exportation génératrices d'emplois, l'accompagnement d'entrepreneurs maliens pour promouvoir des PME, l'emploi dans les filières porteuses et la mise en place d'une campagne d'information sur l'Entrepreneuriat

des Jeunes.

La Direction Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (DNPME) est le "Point focal" du cadre de concertation en question. Le soutien et l'accompagnement pour l'Entrepreneuriat Jeunes à travers des micros, petites et moyennes entreprises a toujours été au centre des préoccupations du gouvernement de la Transition. L'objectif étant de contribuer au développement des projets porteurs et d'accroître la transformation des produits pour les filières ciblées.

Il s'agira, en des termes plus clairs, d'actions d'envergure bien pensées et bien coordonnées visant à diversifier des créneaux porteurs pour le renforcement de l'Entrepreneuriat Jeunes, à travers des activités facilitant le contact entre les investisseurs et les décideurs et l'accès des jeunes porteurs de projets d'entreprise aux sources de financement.

Les secteurs concernés sont les oléagineux et les produits de cueillette comme le Karité, la gomme arabique), les fruits et légumes (mangues, pomme de terre, tomate, échalote, haricot vert, pois sucré, hibiscus), les produits animaux (bétail, viande, lait, poisson, cuirs et peaux), les céréales sèches (riz, maïs), les matériaux de construction (ciment, chaux et plâtres).

■ Yama DIALLO





Côte d'Ivoire : Le commandant Abdoulaye Fofana victime d'un piège ?

L'information a fait le tour des réseaux sociaux. Le commandant Abdoulaye Fofana, proche de l'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro, a été arrêté au Burkina Faso, avant d'être livré à la Côte d'Ivoire. C'est, du moins, les premiers éléments d'information qui nous parviennent. En exil, en Europe depuis plusieurs mois, l'ex aide de camp de Guillaume Soro, - selon ses proches - s'était rendu au Burkina Faso pour y poursuivre son exil. Il aurait été victime d'un piège orchestré par la Côte d'Ivoire, en complicité avec le régime de transition burkinabè de Paul Henri Damiba. Quoiqu'il en soit, Abdoulaye Fofana se trouve actuellement aux mains des autorités ivoiriennes. Dans cette affaire, deux hypothèses sont envisageables.

La première correspond à un « échange » informel de personnes judiciairement mises en

cause. L'on sait que le Commandant Fofana, à l'instar d'un grand nombre de soroïstes, faisait l'objet de poursuites judiciaires par le pouvoir d'Abidjan. L'on sait aussi, que l'ancien président burkinabè Blaise Compaoré, jugé et condamné pour l'assassinat de Sankara par la justice burkinabè, se trouve actuellement en Côte d'Ivoire. L'on peut donc envisager que le pouvoir Damiba - en remettant Fofana à la Côte d'Ivoire - espère à son tour l'extradition de Compaoré. Toutefois, cette hypothèse est très peu probable. Car jusque-là, Alassane Ouattara s'est montré, à tort ou à raison, particulièrement protecteur envers Compaoré. La seconde hypothèse est celle d'une volonté d'amadouement voire d'asservissement. Le pouvoir Damiba, en effet, est sous pression de l'organisation ouest-africaine, relativement au délai de transition. Il n'est pas totalement impossible que la remise du colonel Fofana au

régime Ouattara s'inscrive dans une tentative d'entrer dans les bonnes grâces de la Côte d'Ivoire, dont l'influence politique et le poids économique sont décisifs dans la CEDEAO. De la sorte, Damiba espère-t-il s'éviter des sanctions et autres embargos comme le Mali.

Et pourtant ! Le moins qu'on puisse dire est que le pouvoir de Ouagadougou n'a pas tiré leçon de l'épisode Ben Souk. L'on se souvient que la transition malienne - dans une quête de soutien de la Côte d'Ivoire - avait arrêté ce soroïste, avant de le libérer au lendemain des sanctions de la CEDEAO. Assimi Goïta, avec regret, comprit que l'arrestation d'opposants ivoiriens - pour s'attirer la bienveillance de Ouattara - constitue une méthode infructueuse. Une situation que Damiba aurait dû méditer... En attendant, les soroïstes affirment le tenir pour responsable de ce qui arrivera au commandant Fofana. Au regard des faits qui lui sont reprochés et surtout de son statut d'opposant, l'ex aide de camp de Guillaume Soro encourt beaucoup. Une peine d'emprisonnement... d'au minimum « vingt-ans », pour ironiser comme Tiken Jah Faly.

Malik Wogo

Journée mondiale de la liberté de la presse : La radio, un outil de paix

Depuis 2015, la MINUSMA soutient les radios de proximité et les antennes régionales de l'ORTM dans plusieurs des localités où elle est présente avec un investissement de plus de 615 millions de Francs CFA. Cet appui tant logistique que technique de la Mission de l'ONU au Mali a pour but de permettre à ces radios locales et communautaires de jouer un rôle informatif significatif dans l'accompagnement du processus de paix, notamment par la promotion de la cohésion sociale. Ces projets d'appui sont mis en œuvre avec le précieux concours de l'organisation faitière des médias : l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTEL). À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse et en prélude à la Journée internationale des Casques bleus dont le thème de l'édition 2022 est « Le partenariat, clef du progrès », nous avons rencontré son Président, Bandiougou DANTÉ pour revenir sur l'impact de la collaboration qui lie l'URTEL à la Mission de paix de l'ONU au Mali.



Gao, Mopti, Ménaka ou encore Tombouctou, ont bénéficié de ces projets à l'impact rapide qui permettent à la fois d'équiper, de réhabiliter ou de former le personnel de ces radios dont le rôle est essentiel au près des communautés. « L'Union de radiodiffusion et télévision libre du Mali a eu à mener des activités avec la Mission des Nations unies, essentiellement dans la formation et l'appui en équipements au profit des radios de proximité, » explique Bandiougou DANTÉ, président de l'URTEL et Président de la Maison de la presse. « Parmi les activités de formation, poursuit-il, nous avons renforcé les capacités des animateurs des radios, surtout, sur les thèmes essentiels de la stabilisation, notamment le vivre-ensemble ».

URTEL-MINUSMA, une collaboration aux bénéfices tangibles

Se félicitant de ce partenariat, M. DANTÉ souligne que : « Dans les zones de Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka, les radios ont reçu des équipements, même lourds en matière de radio. Pour les autres localités qui n'ont pas eu la chance d'avoir des équipements à la dimension des régions du Centre et du Nord, elles ont quand-même pu avoir des appareils de production ». Le contexte de crise dans lequel évoluent ces radios de proximité induit parfois pour elles des difficultés à s'équiper et à faire face à leurs obligations. Ainsi, pour le premier responsable de la faitière des médias maliens, « la contribution précieuse de la MINUSMA a effectivement permis à beaucoup

de radios d'améliorer, non seulement la qualité de leur production, mais aussi la qualité des équipements. Cela est un fait réel ». Pour mieux expliquer ce partenariat aux bénéfices réels, Bandiougou DANTÉ rappelle que « quand on arrive à procurer à une radio à la fois l'émetteur et l'amplificateur, et même des panneaux solaires pour les faire fonctionner, cela est bénéfique pour la radio. Si hier, on ne pouvait couvrir un rayon d'une dizaine de kilomètres, naturellement avec ces équipements, on pourra couvrir 40, 50, sinon plus de kilomètres et toucher beaucoup plus de population. Cela est réel ».

Equiper et surtout former...

Si les équipements améliorent la qualité de la diffusion et augmentent son rayon, c'est la formation des journalistes et animateurs qui permet de donner du sens à ce renforcement de capacités logistiques et inscrit pleinement la radio dans son rôle auprès des communautés. Dépeignant le portrait de l'animateur « faisant les éloges de certains auditeurs ou en les saluant », Bandiougou DANTÉ souligne l'importance capitale de la formation. « Si les animateurs sont formés sur des thématiques assez claires par rapport au vivre-ensemble, notamment la tolérance, la laïcité, la bonne gouvernance, la citoyenneté, cela leur permet de pouvoir tenir les émissions et de favoriser des expressions plurielles en donnant la parole aux communautés. Avec les formations, ils comprennent que dans leur profession, il y a des émissions qui peuvent être réalisées avec la population, notamment en faisant appel aux jeunes, aux femmes, ou différents acteurs. Il y a des thèmes essentiels comme le dialogue social qui peuvent être instaurés par la radio de proximité », affirme-t-il.

Parmi les thématiques de ces formations, il y en a une qui lui semble fort à propos et essentielle : le « factchecking » ou la vérification de l'information. « On sait que le monde est inondé de fausses informations. On a eu à faire des formations qui permettent la vérification des fake-news » permettant ainsi aux populations d'avoir un avis ou de prendre des décisions fondées sur des informations fiables, conclut DANTÉ.

L'exemple de Ménaka

Des kits de reportage comprenant notamment des enregistreurs portatifs, des micros, des



cartes mémoires, des mixeurs des casques, des câbles, des amplificateurs, ou encore des ordinateurs et des onduleurs ont été remis, le 2 décembre 2021 à Ménaka. Ce projet de la MINUSMA d'équipement de quatre radios comprend divers autres matériels de production, notamment du matériel de diffusion comme des pylônes (de 30 mètres), ainsi que des installations électriques photovoltaïques (solaire). À ces dons d'équipements, s'ajoute la formation en entretien et en maintenance de 37 professionnels, dont neuf femmes, de ces radios bénéficiaires.

Pour ces radios, cet appui est le bienvenu car il leur confèrera une certaine autonomie. Mohamed Ali AHMED, le Directeur de la radio DODIA d'Andéramboukane (Ménaka) explique « qu'à partir du mois d'avril, il y a beaucoup de coupures dans la fourniture d'électricité et très souvent des pannes, ce qui nous affecte beaucoup en tant que radio. Souvent, nous ne parvenons pas à diffuser pendant toute une journée ». Avec ces équipements qui offrent une autonomie grâce à l'énergie solaire, la radio pourra diffuser ses programmes sans craindre les aléas liés aux coupures d'électricité.

Avec une audience d'un peu plus de 40 000 auditeurs, l'ensemble des radios de la région de Ménaka ont bénéficié de ce projet. Il s'agit de la Radio AADAR et de la Radio Rurale, toutes deux de Ménaka ville, ainsi que la Radio DODIA de Andéramboukane et la Radio ASWEL

d'Alata. Ce projet à impact rapide est financé par la MINUSMA pour un montant de plus de 23,5 millions de Francs CFA. Une enveloppe qui inclut à la fois les coûts des équipements mais aussi ceux liés à leur transport et à la formation des agents. Après avoir salué le projet, le Président de l'URTEL dans la région, Alhousseini AGALY, a tenu à rassurer de la disponibilité des acteurs des médias communautaires « à jouer notre partition pour la recherche de la paix et de la réconciliation entre les communautés » qu'ils servent à travers leurs médias. L'importance de l'information a été soulignée par Mohamed Alhanafi MAIGA, Gouverneur de la région de Ménaka. « Nous sommes dans une région qui est nouvellement créée avec beaucoup de défis. L'un de ces défis

c'est que les collectivités arrivent à décoller et pour qu'elles décollent elles ont besoin de soutien et le premier soutien, à mon sens, est l'information », a-t-il indiqué.

Revenant lui aussi sur l'importance de « l'outil » radio, Francisco OSLER, Chef du Bureau de la MINUSMA à Ménaka a rappelé qu'accompagner les radios dans la région de Ménaka, « c'est renforcer la paix, c'est renforcer les messages de paix, c'est aussi donner la bonne information sur le processus de paix et cela est au cœur du mandat de la MINUSMA ».

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Bamako-Paris : Turbulences sans fin sur la ligne



Interdiction de déploiement de la centaine de soldats danois de la force Takuba engagée dans la lutte contre le terrorisme. Ordre d'expulsion sous 72 heures de l'ambassadeur de France, Joël Meyer, accusé de tenir des réunions secrètes dans le but de renverser le gouvernement malien. Demande de départ de la France à qui les autorités de la Transition reprochent un «abandon en plein vol» du Mali. Et maintenant la dénonciation des accords de défense avec la France et ses partenaires. Quelques épisodes chauds de la série à succès sur les rives du Djoliba, et qui pourrait bien porter comme titre «Turbulences sur la ligne Bamako-Paris».

En attendant, la suite des événements n'augure d'aucune baisse de tension, et pourrait même être davantage tumultueuse, compte tenu de la radicalité de positions des uns et des autres. En tout cas, pour faire la place nette à sa nouvelle dulcinée, la société de sécurité privée russe Wagner, le Mali et ses dirigeants militaires ne se fixent aucune limite. Et tous les subterfuges leur sont bons et mis outrancièrement à profit par eux pour se tailler une transition sans fin.

Cela ne fait plus l'ombre d'un doute que pour dresser la tente de Wagner, le Colonel Assimi Goïta et ses ouailles sont prêts à tout. Pourtant, leurs nouveaux hôtes qu'ils ont longtemps habillés de la vareuse d'instructeurs de l'armée russe, partout où ils ont entraîné leur bosse, ont été accusés des pires violences sur les populations civiles, ce qui, du reste, semble constituer leur marque de fabrique. Au Mali, leur réputation semble avoir suivi les «Wagner Boys» comme l'ombre se déplace avec le corps. Plusieurs communautés au Mali ont affirmé avoir été victimes des exactions des ces hommes, actes régulièrement dénoncés par des organisations de défense des droits de l'homme.

Est-ce donc pour que ces crimes, mis à l'index par les populations et les structures de protection des droits humains, se déroulent à huis-clos, sans le moindre témoin extérieur, que les autorités de la Transition malienne sont engagées dans un nettoyage systématique au profit de Wagner ? D'ailleurs, plusieurs organes de presse, dans cette logique, en sont réduits à faire la propagande de la junte militaire, à moins d'être contraints au si-

lence comme RFI et France 24 qui sont devenus des médias non grata au Mali. Ainsi donc, les Français sont chassés avec injonction de délai, d'un pays qu'ils ont essayé d'extirper, il faut le reconnaître sans succès, des griffes de terroristes sans état d'âme. Or, ce fut au prix fort pécuniaire et surtout du sang de 58 de ses militaires, morts dans le Sahel, et de deux de ses brillants journalistes, en l'occurrence Ghislaine Dupont et Claude Verlon, que la France a mené ce combat sur des années. Les Français paient pour avoir osé dénoncer, images de drones à l'appui, le complot de charnier qui a été mis sur le dos des soldats de Barkhane, et sont désormais accusés d'«atteintes flagrantes» à la souveraineté nationale, de «multiples violations» de l'espace aérien malien et d'«insuffisances graves» dans la conduite de la coopération militaire. Question : quelle sera la prochaine étape de la dégradation inexorable des relations entre les deux pays en conflit ? En tout cas, la zone de turbulences s'éternise bien sur la ligne Bamako-Paris.

Par WakatSéra



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

La crise malienne : La facilitation du Togo auprès de la communauté internationale de nouveau sollicitée



En séjour de travail au Togo depuis ce 03 mai, Abdoulaye Diop (ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale) a été reçu en audience à Lomé ce 04 mai par Faure Gnassingbé. M. Diop était à la tête d'une délégation malienne et porteur d'un message du Colonel Assimi Goïta au dirigeant togolais.

Journée chargée pour la diplomatie togolaise ce mercredi 04 mai 2022. Faure Gnassingbé s'est entretenu avec une délégation malienne conduite par Abdoulaye Diop. Le chef de la diplomatie malienne était porteur au dirigeant togolais d'un message du Chef de la Transition au Mali, le Colonel Assimi Goïta.

«Lors de mon séjour à Lomé, nous avons sollicité la facilitation du Togo auprès de la communauté internationale pour la recherche de solutions à la crise malienne. J'ai été reçu à Lomé par Son Excellence le Président Faure Gnassingbé en qualité de porteur d'un message d'amitié et de fraternité du Président de la Transition du Mali, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta», a détaillé Abdoulaye Diop sur Twitter au terme de l'audience présidentielle de ce mercredi.

En réponse à cette nouvelle sollicitation de la Facilitation du Togo, Pr Robert K. Dussey, chef

de la diplomatie togolaise s'est voulu direct : «Visite de travail fructueuse du ministre Abdoulaye Diop à Lomé. Le Togo, pays de dialogue, est toujours disposé à aider les pays frères à trouver la voie de la paix et de la stabilité. Soyez rassuré, M. Diop, le Président Faure Gnassingbé est disposé à vous aider... Vive le Mali ! Vive le Togo... Vive la paix».

Mieux, la Présidence togolaise précisera que «Faure Gnassingbé est régulièrement consulté en vue d'une issue heureuse des transitions politiques et d'une synergie d'action dans la lutte contre le terrorisme pour la stabilisation de la sous-région ouest-africaine».

Après l'audience présidentielle, les délégations du Mali et du Togo ont tenu une séance de travail élargie à plusieurs officiels des deux Etats.

Place du Togo dans la recherche de solutions au Mali

La diplomatie togolaise a adopté une position singulière à l'égard des sanctions régionales et internationales imposées au Mali depuis le 09 janvier 2022. Une posture diplomatique confortée le 19 janvier dernier par un voyage express de F. Gnassingbé au Mali, malgré les sanctions diplomatiques régionales.

Lomé, la capitale du Togo devait abriter en jan-

vier 2022 la 3^e réunion du GST-Mali (Groupe de soutien à la Transition au Mali), après en avoir accueilli la 2^e réunion le 08 mars 2021. Les sanctions régionales de la CEDEAO et de l'UEMOA ont déprogrammé le calendrier initial de cet important évènement diplomatique. Au terme de la tenue de la 2^e réunion du GST-Mali, les «autorités maliennes s'étaient félicitées de son succès» en terre togolaise.

«Nous espérons une sortie de crise définitive au Mali (...) Nous devons contribuer au développement d'un Etat malien qui promeut la sécurité régionale et des défis communs. Le Mali est un pays-carrefour dont l'instabilité pourrait entraîner l'embrasement de la sous-région. La réussite de la Transition au Mali n'est pas une option, mais un impératif, avec pour fondements les accords d'Alger de 2015», avait clairement affirmé Faure Gnassingbé le 08 mars 2021, en ouvrant les travaux du GST-Mali. La diplomatie togolaise se défend de «faire de la médiation au Mali, au Tchad et au Sahel en général, mais plutôt de la facilitation, en apportant sa contribution à la lutte régionale contre le djihadisme» qui touche de plus en plus des Etats côtiers en Afrique de l'Ouest.

Edem Gadegbeku

Mise en œuvre de l'APR : La médiation déplore l'absence d'avancées tangibles

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, la Médiation internationale a tenu une réunion virtuelle, le 20 avril 2022, sous la présidence de l'Ambassadeur Boudjema DELMI, représentant de l'Algérie, Chef de file de la Médiation internationale.

Au cours de cette séance, les membres de la Médiation internationale ont réitéré l'importance cruciale que revêt la mise en œuvre diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, pour permettre la stabilisation durable du Mali et celle de la sous-région dans son ensemble. Ils ont rappelé la responsabilité primordiale des parties maliennes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

À cet égard, les membres de la Médiation internationale ont regretté que les parties n'aient pas pu tirer avantage de la dynamique née de la 45^e session du Comité de suivi de l'Accord (CSA), tenue le 5 octobre 2021, et lors de laquelle le Gouvernement avait annoncé sa volonté d'intégrer, en deux phases, 26 000 ex-combattants.

Ils ont relevé l'absence d'avancées tangibles dans le processus de paix depuis cette période et le manque de visibilité quant à ses étapes futures, ainsi que les déclarations de nature à accroître la méfiance entre les parties et à compliquer la relance consensuelle du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Les membres de la Médiation internationale ont rappelé que cette impasse dans le processus de paix intervient dans un contexte sécuritaire complexe et difficile tant au Mali que dans le reste de la région, marqué notamment par un nombre effrayant de victimes civiles de la violence. Ils ont souligné que la protection des populations civiles incombe à l'ensemble des acteurs et que ceux-ci ne devraient ménager aucun effort à cet égard.

Eu égard à ce qui précède, les membres de la Médiation internationale ont insisté sur la nécessité de la tenue rapide de la réunion décisionnelle de haut niveau, qui devait initialement avoir lieu dans les deux semaines suivant la 45^e session du CSA pour trouver un consensus sur les questions cruciales du DDR global et des réformes politico institution-



nelles nécessaires pour la pleine mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Ils ont noté que le Gouvernement a partagé les Termes de référence de la réunion envisagée et ont exhorté tous les acteurs concernés à s'engager dans ce processus dans un esprit constructif.

En parallèle, les membres de la Médiation internationale ont exhorté à l'opérationnalisation rapide des 16 projets retenus au titre du Fonds de développement durable.

Les membres de la Médiation internationale ont également réaffirmé leur engagement à continuer à accompagner les parties maliennes et leur disponibilité à prendre toutes les initiatives qui pourraient être utiles à cet effet.

Pour assurer le suivi des conclusions de la

présente réunion, ils ont demandé à la MINUSMA de poursuivre et d'intensifier ses contacts avec les parties. Ils ont convenu de se réunir à nouveau d'ici deux à trois semaines pour faire le point de la situation et convenir des actions nécessaires.

Enfin, les membres de la Médiation internationale ont salué la tenue, à Bamako, au mois de février dernier, du séminaire de l'Observateur indépendant sur l'appropriation, par les parties maliennes, des rapports et recommandations de l'Observateur indépendant. Ils ont encouragé les parties maliennes à les prendre en compte en vue de parachever la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Par Abdoulaye OUATTARA
Source : Info-Matin

Sauvegarde des manuscrits anciens de Tombouctou : Le MACIHT vient en aide à l'ONG Savama DCI

Plus de 300 000 des 400 000 manuscrits anciens de Tombouctou sont désormais stockés dans une belle salle de la Bibliothèque Nationale du Mali

L'acquisition de cette salle est intervenue après que le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme (MACIHT), Andogoly Guindo, a donné une réponse favorable à la sollicitation du Directeur exécutif de l'ONG Savama DCI, Dr Abdel Kader Haïdara. C'est à la suite de cette décision que le transport de ces manuscrits bien conservés a été effectué à l'endroit indiqué. Pour constater de visu l'état de conservation de ces manuscrits anciens et le travail titanesque abattu par l'ONG Savama DCI, le chef du département en charge de la Culture a lui-même effectué le déplacement, ce vendredi 8 avril 2022, à la Bibliothèque Nationale. Il était accompagné par quelques membres de son

cabinet. Sur le lieu, le ministre et sa délégation ont été accueillis par une équipe de l'ONG Savama DCI et le Directeur de la Bibliothèque Nationale, en compagnie de certains de ses collaborateurs.

Pour Dr Abdel Kader Haïdara, cette visite du ministre de tutelle n'a fait que le reconforter dans ce travail de sauvegarde, de protection et de valorisation des manuscrits anciens de Tombouctou. Parce que, selon lui, jusque là ce sont ses partenaires extérieurs qui lui rendaient visite. Mais celle d'une autorité du pays, de surcroît le ministre de tutelle est appréciable à sa juste valeur. Dr Abdel Kader Haïdara a aussi profité du micro pour remercier le ministre de l'annonce faite pour l'affectation

d'une autre salle devant permettre de stocker le reste des 40% de ces manuscrits anciens. Accordant une interview à la presse, après la visite, le ministre Andogoly Guindo a d'abord regretté le fait que ces manuscrits anciens de Tombouctou avaient fait l'objet d'une agression en 2012, suite à l'invasion terroriste qui a causé la perte de 4000 manuscrits. Mais grâce à la bravoure, à la détermination des populations de Tombouctou et du travail de l'ONG Savama DCI, une grande partie de ces manuscrits ont pu être exfiltrés à Bamako.

Depuis lors, un travail remarquable est en train d'être fait par le Dr Abdel Kader Haïdara et ses collaborateurs. Cela dans l'intérêt de les sauvegarder, les protéger et surtout les conserver pour l'éternité. Ce travail de l'ONG Savama DCI a également permis aujourd'hui de numériser une bonne partie de ces manuscrits.

« C'est un ministre impressionné par le travail abattu sur le terrain par l'ONG Savama DCI qui a félicité les responsables de cette ONG, tout en les exhortant à persévérer dans cette dynamique. Cela dans l'intérêt du patrimoine national, à travers le volet documentaire », a conclu le ministre Andogoly Guindo.

Diakalia M Dembélé
Source : 22 Septembre



Le chronogramme, menace de la CEDEAO, rapport des Assises en Guinée : Les petites confidences de Bah Oury



Dans un entretien téléphonique qu'il a bien voulu accorder à votre quotidien GuinéeNews, le président du parti de l'Union des Démocrates pour la Renaissance de la Guinée (UDRG), Amadou Oury Bah communément appelé Bah Oury est revenu sur l'actualité sociopolitique nationale de l'heure. Dans cette entrevue, aborde sans langue de bois les questions liées à la proposition de chronogramme faite par la junte au pouvoir, à la menace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au rapport provisoire de Conseil National des Assises (CNA) qui vient d'être transmis aux nouvelles autorités. Lisez plutôt !

GuinéeNews : la junte militaire au pouvoir depuis le 5 septembre 2021 vient de faire une proposition de la durée de la transition fixée à 39 mois. Qu'en pensez-vous ?

Bah Oury : une crispation s'est cristallisée autour de la durée de la transition dès au départ. La CEDEAO en fixant un délai irréaliste de 6 mois pour un retour à l'ordre constitutionnel, n'a pas agi dans un sens constructif. Des partis politiques, non des moindres ont enfourché la position de l'organisation régionale pour demander une durée n'excédant pas douze à quinze mois. Le CNRD de son côté, s'est muré alors pendant 7 mois dans le si-

lence. Cette situation a alors alimenté des rumeurs pour décrédibiliser le parcours de la transition. Or en toute objectivité, la Guinée a besoin d'une transition réfléchie, planifiée qui doit œuvrer à limiter les risques d'un retour en arrière. D'où la nécessité de doter l'Etat des instruments structurels lui permettant de changer la gouvernance et de se munir d'un système électoral fiable et solide. En effet, la transition guinéenne actuelle a une triple mission :

- Engager le processus de « State building » ou refondation de l'Etat à travers le recensement général de la population d'une part et la remise en place du système électoral, d'autre part. Cette étape devra permettre de construire le fichier d'Etat civil, la délivrance à tous les citoyens d'une carte d'identité digitalisée en sus de la carte électorale. Aucun Etat qui ne dispose pas de ces instruments n'est viable à terme dans cet environnement globalisé de la révolution numérique.

- Restaurer la notion de service public qui, au préalable, passe par la sanctuarisation et de la récupération du patrimoine de l'Etat, d'une part et de la lutte contre les détournements des deniers publics, de l'autre.

- Enfin la gestion du processus politique devant restaurer l'ordre constitutionnel (constitution, référendum, élections locales et nationales) qui passe par, au moins, l'organisation de 5

consultations électorales.

La réalisation de cet agenda nécessite du temps. C'est la raison pour laquelle dès au début, nous avons proposé 30 mois comme durée de la transition. Par conséquent au regard des 10 étapes du chronogramme, la proposition du CNRD de fixer la durée à 39 mois est une base réaliste susceptible d'être aménagée à la marge pour satisfaire toutes les parties.

GuinéeNews : est-ce que, à votre avis, ce chronogramme peut-il être qualifié de consensuel ?

Bah Oury : les caractéristiques des partis politiques guinéens et surtout la qualité disparate de son élite politique rend difficile les débats. Toutefois, un consensus n'est pas donné d'avance, il faut travailler pour son émergence et sa viabilité. Cela passe par la mise en force du cadre de concertation politique qui devra veiller à la qualité du travail de la mise en œuvre du chronogramme. Ainsi, il est essentiel d'avoir un regard sur les cahiers de charges, les systèmes ou les logiciels qui seront préconisés afin d'être sur un standard international incontestable permettant des évolutions futures des applications informatiques retenues. L'enjeu se situe plus à ce niveau qu'à celui de la durée (...).

GuinéeNews : que pensez-vous de la menace de la CEDEAO contre la Guinée ?

Bah Oury : l'attitude de la CEDEAO doit prendre en compte le principe de réalité pour adapter son action. Le contexte actuel est propice à l'entente. L'organisation régionale devra gérer les transitions de la Guinée et du Burkina avec doigtée et efficacité pour éviter des contre-coups désastreux pour elle-même.

GuinéeNews : étant membre du Comité National des Assises, que peut-on retenir de votre rapport provisoire transmis au président de la Transition ?

Bah Oury : le rapport provisoire a été remis le 29 avril dernier. Nous sommes en train de peaufiner le rapport final afin de le remettre de manière solennelle dans les meilleurs délais.

Une interview réalisée par Sékou Sanoh
Source : GuinéeNews

Côte d'Ivoire : Le Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP) devient l'Agence de Soutien et de Développement des Médias

Le Conseil a adopté deux (02) décrets, dont l'un portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Soutien et de Développement des Médias, en abrégé A.S.D.M, et l'autre portant dissolution du Fonds de Soutien et de Développement de la Presse, en abrégé FSDP », a déclaré le porte-parole du gouvernement ivoirien Amadou Coulibaly. C'était à l'issue du conseil des ministres de ce mercredi 04 mai 2022 présidé par le président de la République,

Alassane Ouattara au palais présidentiel d'Abidjan-Plateau.

Selon le porte-parole du gouvernement ce décret exige le transfert de toute l'activité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias, en abrégé A.S.D.M

Aux dires du ministre de la communication et de l'économie numérique ces deux (02) décrets interviennent en application de la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse qui consacre l'aide pu-

blique aux médias, en vue d'assurer la liberté de la presse et de garantir corrélativement, le droit du citoyen à l'information telle que prescrit par notre Constitution.

A cet effet, l'ASDM est chargée de soutenir et d'accompagner les entreprises du secteur des médias privés, les organisations professionnelles, les organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle privée non commerciale et tout organisme concourant au développement des médias.

« L'aide publique aux médias diffusée par l'ASDM, s'étendra ainsi à tous les intervenants des secteurs de la presse imprimée, de la communication audiovisuelle et du numérique ainsi qu'à ceux du secteur de la chaîne de production de l'information, soit à l'ensemble de la chaîne des valeurs du secteur de la presse. » a-t-il précisé.

Cyprien K.

Source : News.Abidjan.Net





Ligue des champions/ Messi, dépassé par l'exploit du Real Madrid, explose : Ce qu'il a déclaré

Lionel Messi n'est plus un joueur du Barça, mais la rivalité avec le Real Madrid transcende les frontières. Comme tous les férus du football, il a notamment suivi la demi-finale retour entre le Real et Manchester City. Tout allait bien, quand Lionel Messi va exploser et sortir de lui devant l'incroyable exploit du club contre lequel il a livré des duels épiques.

Lionel Messi n'en revient pas. Lui qui a fait vibré la planète football avec à la clé plusieurs exploits est dépassé. Ce qu'il a vu hier entre le Real et City dépasse son entendement. Alors que City filait tranquillement vers une finale de Ligue des Champions tant

rêvée, l'impensable se produit. En moins de quatre minutes, le Real Madrid a changé le cours du match. D'abord en égalisant et en prenant le leadership du match, avant de se qualifier entre la 90 et la 94e minute. Pour Messi, c'en était trop. Dans une séquence

en visioconférence, Messi a laissé exploser son étonnement à Sergio Agüero, un ancien joueur de City. Ce dernier qui était aussi en conférence avec Carlos Tevez, a livré les propos de Messi. Lorsque le Real Madrid marque, Messi, incrédule, lui envoie un message au début de la seconde mi-temps des prolongations.

« Arrête de déconner, couillon [« boludo », en version originale]... C'est impossible. », a déclaré Lionel Messi, selon les propos qu'Agüero a rapporté à Carlos Tevez. Messi n'est pas seul à avoir été bluffé par Madrid. Mais ce Real Madrid a fait de cette campagne de Ligue des Champions 2022, un surprenant moment d'histoire. C'est l'équipe sur laquelle personne ne misait et qui se hisse en finale, après avoir battu Chelsea et City au prix des plusieurs come-back monumentaux.

Source : Afrikmag



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous aurez vent de certains bruits de couloir à votre sujet qui ne seront pas très positifs. Comme cela ne sera pas la première fois, vous n'y prêterez pas une attention particulière. Bien vous en prendra, car ils s'évanouiront encore plus vite.

Vous mettrez au clair certaines situations financières qui ne seront pas très claires ! Vous adopterez une conduite moins brute de pomme pour obtenir satisfaction, mais vous devrez être ferme, sinon, on n'écouterait que d'une oreille vos revendications.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, vous ferez face à des désaccords qui seront de moins en moins gérables. En refusant ou en ne pouvant pas trouver un terrain d'entente, une promotion pourra vous passer sous le nez, et profiter à un collègue beaucoup plus conciliant.

Votre trésorerie sera à flux tendu... Le moindre petit pépin vous mettra dans un profond embarras ! Pour ne pas en arriver à cette extrémité, vos dépenses fonctionneront au ralenti. Cela ressemblera furieusement à un rationnement généralisé...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Rien de tel qu'un nouveau départ ! Vous voilà sur les starting-blocks ! Rien ne vous décourage. Un changement de service ou une nomination arrive ! Ce que vous attendez depuis longtemps se concrétise. Vous devriez changer de bureau ou d'équipement !

Un peu de sagesse est vivement conseillée ! Vous craquez facilement pour les petits plaisirs. La somme des dépenses pèse lourd ! Votre salaire continue de partir très rapidement ! Pas d'inquiétude pour autant. Vous vivez légèrement au-dessus de vos moyens !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Mercury subit aujourd'hui un transit qui empêche la bonne productivité dans vos actes. Votre esprit est confus, et vous pourriez même avoir des soucis de mémoire ! Pas terrible pour une belle efficacité professionnelle, vous avez connu mieux.

Vous faites preuve d'une très belle lucidité dans ce domaine, et vous êtes conscient des problèmes qui pourraient survenir. Des projets sont en cours, et votre perspicacité est telle qu'ils ont de grandes chances d'aboutir de façon positive.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne pourrez pas sortir du bureau aussi tôt que prévu. Vous aurez des dossiers à finaliser impérativement avant le week-end. Vous jouerez contre la montre, d'autant plus qu'une réunion de dernière minute s'imposera et en plus, elle s'éternisera.

En suivant votre intuition, vous pourriez réaliser une affaire financière qui vous fera économiser quelques euros et en gagner aussi. Votre sixième sens vous sera également utile pour ne pas donner suite à une proposition que vous estimerez douteuse.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, dans votre travail, vous passerez du lévrier à la tortue. Entre les dossiers à retravailler et les coups tordus des collègues, vous allez passer du rire aux larmes sans même vous en rendre compte... La roue tournera, mais plus dans le bon sens.

Contrairement à beaucoup de gens, votre priorité ne sera pas d'avoir un maximum de billets... Aujourd'hui, vous utiliserez vos deniers pour vous faire plaisir, sans pour autant, selon une expression un peu familière, partir en cacahuète... Ouf !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des difficultés de concentration peuvent arriver. Le carré Lune/Mercure vous perturbe, et vous empêche d'avoir les idées claires. Vous ressentez un manque d'efficacité, ça vous contrarie et vous rend nerveux. Essayez de reporter tout travail qui peut attendre.

À vouloir un peu trop vous amuser, vous risquez de dépenser plus que de raison ! Attention, votre esprit a tendance à s'éparpiller, à cause du mauvais transit de Mercure. La lucidité vous fait défaut, et votre jugement s'en ressent, soyez vigilant.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Des difficultés de concentration peuvent arriver. Le carré Lune/Mercure vous perturbe, et vous empêche d'avoir les idées claires. Vous ressentez un manque d'efficacité, ça vous contrarie et vous rend nerveux. Essayez de reporter tout travail qui peut attendre.

À vouloir un peu trop vous amuser, vous risquez de dépenser plus que de raison ! Attention, votre esprit a tendance à s'éparpiller, à cause du mauvais transit de Mercure. La lucidité vous fait défaut, et votre jugement s'en ressent, soyez vigilant.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Rien n'ira de soi dans votre secteur professionnel. Après quelques petits instants de découragement, vous reprendrez confiance. Vous plancherez avec méticulosité chaque dossier un à un, afin qu'il ne s'y glisse pas d'erreurs préjudiciables à l'entreprise.

Si vos dépenses auront laissé un trou dans votre budget, vous allez le remettre à niveau. Vous changerez des détails dans votre consommation quotidienne. Vous ferez de petites économies qui auront au final une grande influence sur vos finances.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

On pourra vous faire la promesse de bénéficier d'un statut revalorisé, mais aussi la quasi-certitude de devoir repousser d'une semaine ou deux vos prochaines vacances... Côté formation, elle sera soit décidée, proposée ou carrément imposée !

Vous allez dispatcher vos sous entre les impératifs liés à l'entretien de votre foyer, les besoins de vos proches, comme par exemple les études, et vos économies, selon ce qu'il restera ! Ami Capricorne, vous agirez de cette manière chaque mois...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes motivé et cela se voit ! Votre supérieur peut vous convier. Un rendez-vous inattendu peut tomber. Il a pour objectif de vous faire gravir les échelons. Cette proposition s'annonce une opportunité. Il faut réfléchir vite pour la saisir !

Faites attention à vos dépenses. Elles sont multiples et sous l'impulsion ! Les gadgets vous attirent. Votre salaire suffit à couvrir les charges. Ne vous tracassez pas. Même avec un découvert, le déséquilibre sera bref. Vous parvenez à garder la stabilité.



Poisson (19 février - 21 mars)

La Lune dans votre signe, carré à Mercure, vous empêche d'avoir une belle sérénité au bureau. Effectivement, vous n'avez pas les idées claires, et la concentration vous fait défaut. Vous n'arrivez pas à atteindre vos objectifs, ça vous agace fortement !

Mars rentre dans votre signe, apportant une belle vitalité. Mais l'impatience peut aussi arriver, et vous voulez que les choses aillent vite ! C'est un peu ce qui se passe dans vos finances, la patience est requise, ne soyez pas trop pressé !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23